

# Travaux pratiques de la Topographie 3<sup>ème</sup> licence académique et pro

*Département de Génie Civil  
Mr : HAMLAOUI Salim*



Université des Frères Mentouri-Constantine 1

# Table des matières



<b>I - Règles a respectés</b>	<b>3</b>
1. Consignes générales : .....	3
2. Directives pour le sous-groupe : .....	3
2.1. <i>Directives</i> : .....	3

# Règles a respecter

Consignes générales :

3

Directives pour le sous-groupe :

3

## 1. Consignes générales :

1. Vous êtes responsables des bris ou vols d'équipements encourus par votre négligence. Soyez prudents lors de la manipulation et du transport des équipements.
2. Vous serez jugé sur votre comportement durant les travaux pratiques.
3. Une mauvaise manipulation des instruments, un non-respect des consignes données, un manque flagrant de précision et autres entraîneront une note 0 pour le travail.
4. Rédiger le carnet de notes selon les standards vus en classe.
5. Effectuer une rotation des membres de l'équipe à chaque déplacement de l'instrument.

## 2. Directives pour le sous-groupe :

### 2.1. Directives :

- Les sous-groupes seront composés d'une manière que chaque groupe sera composé par 3 SG.
- Les sous-groupes doivent rester formés tout au long de l'année académique.
- La présence de tous les co-équipiers est obligatoire à chaque séance de laboratoire (même lors des séances où il n'y a pas de rapports à produire et d'évaluation formelle).
- Un étudiant sera pénalisé si sa participation à la réalisation du travail est moindre que celle des autres membres de son équipe. À moins que l'étudiant est une raison valable avec pièce justificative (billet du médecin, etc.) pour expliquer son absence (ou sa non-participation). Sa note finale sera ajustée au prorata de sa participation par rapport à celle des autres membres de son équipe.
- Il est de la responsabilité des membres d'une équipe de signaler à un des responsables du cours lorsqu'un étudiant ne participe pas suffisamment au travail.
- Des instructions détaillées sur les travaux à exécuter et les documents à remettre (carnet de notes, fichier, feuille de calculs et de validation, rapport) seront indiquées à chaque séance.
- Les Sous-groupes sont conçus afin de vous permettre de collaborer les compétences des membres.
- Les dates de remises des sous-groupes doivent être remises à la fin de la séance suivante de chaque TP.
- Les rapports remis en retard ne seront pas corrigés.
- La pondération associée à chacun des laboratoires est indiquée ci-dessus.
- La qualité des rapports et des carnets de notes sera aussi tenue en compte lors de la correction.
- La cotation des exercices d'applications est donc commune pour chaque membre du sous-groupe.
- L'examen théorique et/ou pratique individuel me permet d'attribuer à chacun une cotation individualisée.

**ÉVALUATION FINAL = CONTINUE + EXAMEN INDIVIDUELLE .**